

Christian Forestier

Président, recteur

1 juillet 2004

Président de l'université de Saint-Etienne de 1978 à 1981, président à 34 ans après avoir été directeur de l'IUT ; il est alors maître-assistant. Christian Forestier fait donc partie de la 3^{ème} génération de présidents (après la loi de 1968).

En 1981, dès l'élection du président Mitterrand, il est appelé, ainsi que 4 autres présidents d'université appartenant au parti socialiste, par le directeur du cabinet du nouveau ministre de l'éducation nationale Savary (celui-ci les invite à dîner). "Préparez-vous à être recteur d'académie ; il me faut 27 noms de recteur, majoritairement des présidents d'université – il faut être docteur d'Etat pour être président –". Forestier raconte une anecdote : il donne le nom de Maurice Verdier ancien président de Nanterre ; ne vérifiant rien, le ministère nomme un autre Verdier, inspecteur d'académie docteur d'Etat, ce dernier ne sera pas à la hauteur et sera vite remercié.

Cette génération de présidents était une génération très politique

La CPU se réunissait le jeudi ; et le mercredi soir, deux réunions se tenaient, celle des présidents de gauche (il y avait à ce moment-là beaucoup de présidents syndiqués) se réunissait au siège du SNESUP ; la réunion des présidents de droite se tenait au Lutetia (la différence de lieu est symboliquement très forte). Il y avait un clair affrontement gauche – droite, un affrontement idéologique.

Du temps d'Alice Saunier-Seité, ministre du supérieur, l'affrontement avec la ministre était fort ; au moment de la grève des assistants, Pierre Merlin, un président de gauche, lui a dit : "madame la ministre du mensonge, sortez". La ministre est sortie, l'administration l'a suivie et la CPU ne s'est plus réunie. Il n'y a plus eu que des réunions privées de la CPU, sans la présence de la ministre. Raymond Barre, premier ministre, a réuni quelquefois la CPU à Matignon, à déjeuner ; il forçait Alice Saunier-Seité à y participer (il ne l'aimait pas du tout) et lui donnait des ordres.

Alice Saunier-Seité, à l'été 1980, a voulu remettre à plat toutes les habilitations de diplômés. Les présidents des petites universités (comme celle de Saint-Etienne) se sont sentis agressés ; ils risquaient de perdre un certain nombre d'habilitations. Alice voulait mener une politique malthusienne ; elle estimait que trop d'universités avaient été créées. Il y a eu des situations cocasses : une université pouvait être habilitée pour une maîtrise dans une discipline et pas pour la licence. La méthode a été la suivante : le recteur d'académie réunit les présidents de ses universités ; à Lyon, le recteur a demandé ce à quoi tenaient absolument les universités et a sauvé ce qu'il a pu. En fait Alice a dû céder sur presque toutes les habilitations.

La loi Sauvage interdit l'accès à la présidence pour les maîtres assistants et pour les maîtres de conférences (mais elle permettait aux présidents maîtres assistants – le cas de Forestier – de finir leur mandat en cours). Elle permettait la réélection du président (deux présidents réélus se feront débarquer en août 1981). Cette loi est abolie en août 1981.

Dans cette génération, les présidents étaient élus sur des critères d'appartenance politique. Ce n'étaient pas des managers. Les présidents dans l'opposition (de gauche) n'avaient même pas accès aux directeurs de l'administration centrale ; ils n'étaient jamais en situation de négocier quoi que ce soit.

L'université de Saint-Etienne était dans les mains syndicales (SNESUP, SGEN, UNEF et les syndicats des personnels administratifs). Il y avait une apparence de pouvoir et des cas particuliers d'autonomie. L'IUT affirmait toujours une indépendance ; les juristes et les médecins constituaient toujours des noyaux de résistance. Ailleurs, dès cette époque, quelques universités commençaient à apparaître.

Les différences entre cette époque (début des années 80) et aujourd'hui

Aujourd'hui, il y a *plus de cogestion entre les présidents et le ministère* et son administration. Il y a un dialogue permanent avec la tutelle. La démarche du contrat – élaborer un projet – est en fait plus importante que le contenu même du contrat (même si le contrat est mal piloté par le ministère).

La loi de 1984 ? Elle a alourdi les structures (3 conseils). A-t-elle enfermé les présidents ? Non, les oppositions sont plus claires. Il y a moins de politisation. La loi de 1984 n'est pas allée plus loin que la loi de 1968 en matière d'autonomie ; elle n'a pas donné davantage de pouvoir aux universités. Elle a mis un peu plus de personnalités extérieures dans les conseils. Elle n'a pas cassé le pouvoir des directeurs d'UFR.

Le président doit d'abord être un stratège (ou essayer de l'être). Il doit connaître bien sa boutique. Il doit piloter les évolutions pédagogiques et scientifiques. Les critères scientifiques sont plus présents aujourd'hui ; il doit y avoir qualité de la recherche pour assurer le développement de l'université. Avant, les présidents étaient peu présents sur le créneau de la recherche. La recherche était vécue comme une aventure individuelle avec peu de retombées sur l'université. La réalité, c'est qu'il y a toujours une mauvaise culture des collègues ; ils sont immatures et les présidents sont les moins immatures.

La discipline structure toujours tout ; la durée des thèses est clairement corrélée à la discipline. C'est ce que Forestier explique à Bayrou quand celui-ci, nouveau ministre de l'éducation en 1995, lui demande de lui expliquer ce qu'est l'enseignement supérieur et en lui confiant la direction des enseignements supérieurs.

Le vieillissement des présidents ? Les présidents ont dû passer de la politique à la gestion. Le travail est beaucoup plus lourd. Forestier explique qu'il a pu terminer sa thèse d'Etat en électronique (la condition pour devenir professeur), tout en étant président de son université. Durant la même période, il allait encore travailler dans son laboratoire de recherche. Le président aujourd'hui est en dialogue permanent avec l'administration centrale. Il a de plus en plus de choses à négocier (les postes en particulier).

Saint-Etienne. C'était une grande ville sans université, à côté de Lyon. L'université a toujours eu un fort soutien de la ville (à gauche) et du département (à droite) ; ils ont beaucoup subventionné l'université.

Un gouvernement idéal ?

Il faut certainement changer les règles concernant la modification des statuts (trop difficile de changer les statuts). Il faudrait avoir un gouvernement avec un premier ministre (le président) qui nomme les membres de son gouvernement. Il faudrait une plus claire séparation entre l'exécutif et le législatif.

Le président doit avoir du charisme. Des universités ont toujours eu des bons présidents (comme à Louis Pasteur à Strasbourg). Il faut qu'il soit porté par son université. C'est lui qui doit remonter tout au ministère (éviter qu'il y ait des remontées parallèles)

Après la présidence ?

Note : après sa présidence entre 1978 et 1981, Christian Forestier n'a jamais quitté les sphères du pouvoir, sous la droite comme sous la gauche : 4 fois recteur d'académie (Créteil, Dijon, 2 fois à Versailles), directeur des lycées et collèges au ministère, directeur de l'enseignement supérieur au ministère. Aujourd'hui, Christian Forestier est dans un placard, mais doré : professeur associé à Marne-la-Vallée (en charge d'un rapport sur la stratégie de l'université), président du Haut Comité à l'Evaluation de l'Ecole, peut-être bientôt président du conseil d'administration du CEREQ).

Que faire après la présidence ? Retourner à la recherche est impossible ; c'est ce qui explique peut-être le vieillissement des présidents. Il y a peu d'anciens présidents heureux. La présidence fabrique des aigris. Il y a peu de beaux parcours (Legrand est devenu président de Paris 10 après avoir été recteur et directeur au ministère). Les anciens présidents s'ennuient.

Etre conseiller d'établissement, ce n'est pas très glorieux. C'est Frémont qui a créé les premiers ; Fillon les a mis en veilleuse. Forestier les a relancés en 1995 (quand il était directeur des enseignements supérieurs sous Bayrou). Il y a mis une quinzaine de copains, dont Halluin (ancien président de Lille III). Ils sont utiles pour la direction des enseignements supérieurs ; ils apportent à l'administration centrale.

Réformer ? Christian Forestier est pour des lois à l'ancienne, qui gardent des contenus (et non pour des lois cadres).